

BURKINA FASO  
Unité- Progrès- Justice



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

EXPERIENCES DU BURKINA FASO EN MATIERE D'AGROECOLOGIE ET ECOVILLAGES DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**SORO Saïdou Mahoumoudou**

**Directeur de la Promotion et de la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux**

**Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique**

**DECEMBRE 2018**

## INTRODUCTION

L'Etat burkinabè s'est engagé, depuis 2010, dans un processus de transition de l'économie nationale vers une économie verte et inclusive. Cette dynamique permet d'espérer que le pays sera en mesure de répondre aux deux enjeux majeurs du 21<sup>e</sup> siècle : protéger l'environnement et contribuer à la vitalité de l'économie nationale.

La Stratégie Nationale d'Economie Verte et son Plan d'Action en cours d'adoption tirent leurs fondements des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, du Programme cadre Décennal des Modes de Consommation et de Production Durables, de l'Etude Nationale Prospective Burkina 2025, du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et de la Politique National de Développement Durable (PNDD).

A travers ceux - ci, le Burkina Faso démontre sa volonté de rester à l'avant-garde de la promotion de l'économie verte et de la lutte contre les changements climatiques.

Leur mise en œuvre est une exigence qui permettra au Burkina Faso de respecter les engagements pris au niveau international, tout en garantissant un développement équilibré du pays, à savoir un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le présent exposé s'articule autour de 2 points : le premier évoquera les expériences du Burkina Faso en matière d'agroécologie et le second, les expériences du Burkina en matière de création des écovillages dans un contexte de changement climatique.

### I. EXPERIENCES DU BURKINA FASO EN MATIERE D'AGROECOLOGIE

L'amélioration de la productivité agricole constitue une préoccupation importante de la politique agricole de notre pays, en témoignent les différents projets et programmes encouragés par les autorités du gouvernement burkinabé et visant la diffusion des pratiques agro- écologiques (techniques agro-écologiques, Petite Irrigation Villageoise, techniques d'irrigation goûte à goûte, etc.). Cette diffusion est faite sous forme de session de formation au profit des producteurs, de transfert de techniques par des démonstrations en milieu paysan.

Les populations rurales tirent l'essentiel des ressources nécessaire à leur subsistance de l'environnement. La préservation de cet environnement est un impératif pour assurer un développement harmonieux et durable.

La recherche et mise au point de techniques et technologies appropriées en agro écologie et protection de l'environnement et les pratiques agro-écologiques se présentent donc comme une alternative pour la préservation de notre environnement. Cette alternative est mise en œuvre à travers le transfert des techniques et technologies de production aux paysans et techniciens en agriculture, l'accompagnement des paysans dans les filières de production agricoles et le suivi appui conseil.

L'expérience du Burkina Faso dans le domaine de l'agro écologie s'exprime à travers les points suivants :

1. La gestion durable des terres : elle consiste en l'utilisation de meilleures pratiques agricoles. En effet, l'utilisation de ces pratiques par les paysans permet de réduire les

émissions de carbone provenant de l'érosion et autres dégradation des sols ainsi que de capturer le carbone de l'atmosphère tout en conservant durablement ces sols. Il s'agit aussi de la récupération des terres dégradées à travers l'utilisation de la charrue Delphine pour le sous-solage (retournement superficiel) de terres dégradées.

2. Pratique des techniques de **Conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols** (CES/DRS) (demi-lunes, cordons pierreux, zaï forestier, diguettes végétalisées, bandes enherbées, Fixation des dunes)

Meilleures pratiques de lutte contre l'érosion et d'amélioration de la fertilité des sols, ces techniques contribuent à l'adaptation au changement climatique et à accroissement de la résilience des ménages ruraux.



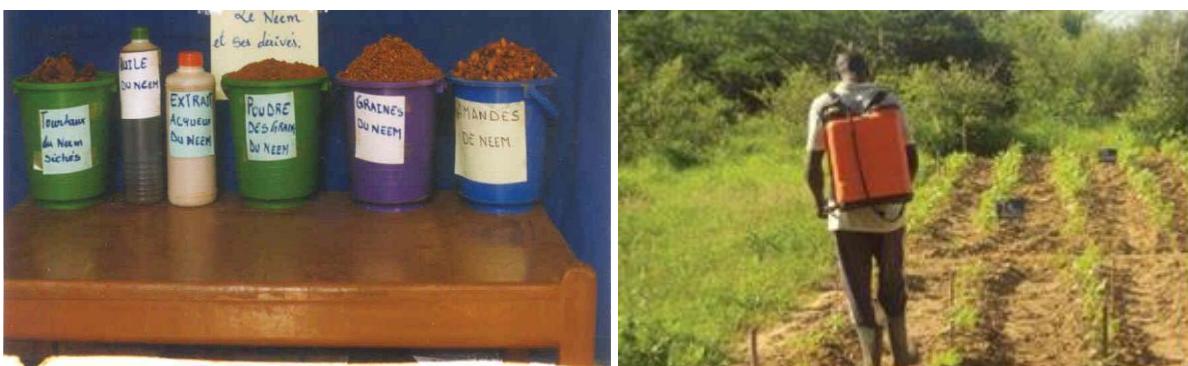
*Photo 1 : demi lune*

3. La mise en œuvre de la REED+ : la REDD+ est un mécanisme d'incitation positive pour réduire les émissions des GES provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+) et pour aider à la conservation des stock de carbone forestier, à la gestion durable des forêts et à l'accroissement des stocks de carbone forestier (+) dans les pays en voie de développement. Au regard de ses expériences dans la conservation et la gestion participative et durable des forêts dans un milieu sahélien depuis plus de deux décennies, le Burkina Faso a été choisi comme l'un des 8 pays pilotes du Programme d'investissement forestier (PIF); 2 projets pilotes du PIF vont contribuer à la préparation du BF à la REDD+.
4. Agroforesterie : elle mobilise plusieurs pratiques. Il s'agit i) des cultures en couloirs, ii) de la protection des berges, iii) de la Régénération Naturelle Assistée (RNA), iv) de la création et entretien de vergers, v) de la création de plantations industrielles à but de production des PFNL, vi) de l'aménagement des forêts, vii) de la Mise En Défens, viii) du classement de forêts, viii) de la mise en place de Jardins nutritifs)



Photo 2 : Jardin nutritif à Balkuy (sortie de Ouagadougou sur la route Ouaga-Pô)

5. Pratique de l'agriculture biologique : elle se fait à travers i) l'interdiction de l'utilisation des pesticides et engrains chimiques non homologués, ii) l'utilisation des pesticides naturels, iii) la production et l'utilisation de fumures organiques, iv) la production et utilisation de pesticides naturels, v) l'encouragement de la production biologique des Produits Forestiers Non Ligneux et autres produits locaux (à titre d'exemple les feuilles du neem, l'huile du neem et la mixture huile + savon est utiliser en pulvérisation pour la protection des cultures et des récoltes). Ces substances naturelles s'avèrent aussi efficaces que les produits de synthèses et présentent l'avantage d'être moins toxiques



#### **Pesticides naturels à base du neem pour la protection des cultures et des stocks**

Production et utilisation de compost naturelle à travers la valorisation de la matière organique résiduelle : Technique de compostage en 45 jours en tas et an fosse à partir de paille et de résidu de récolte



6. Lutte contre les feux en milieu rural (Réalisation de feux précoces, de pare feux et lutte physiques contre les feux de brousse à travers des comités villageois de gestion des feux mis en place.

## 7. Promotion de l'exploitation et la valorisation des PFNL

L'exploitation et la valorisation des produits forestiers non ligneux par les ménages ruraux contribuent non seulement à la création de revenu, à la création d'emplois mais également à la sécurité alimentaires. C'est pourquoi, la reconnaissance par les populations, de l'importance économique des PFNL peut être une alternative pour la préservation des espèces locales pourvoyeuses de PFNL.



*Photo 3 : beurre de karité et pommades à base de beurre de karité made in Burkina*

Toutes les techniques citées plus haut seront développées dans la création des écovillages au Burkina Faso à partir des monographies en cours d'élaboration.

## II. EXPERIENCE EN MATIERE DE CREATION DES ECOVILLAGES AU BURKINA FASO

Les écovillages sont une initiative nationale de renforcement de la résilience des communautés locales face aux changements climatiques

Dans le cadre du programme présidentiel 2016-2020 du Burkina Faso, la création des Ecovillages constitue une priorité à travers sa composante "*Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice*".

Cette priorité est déclinée dans les missions stratégiques du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique. Perçue comme une approche de **développement rural durable assurant l'harmonisation de l'écologie et de l'économie, les écovillages traduisent un modèle de développement durable et de démocratie à la base.** Ils constituent donc un exercice d'opérationnalisation/expérimentation du développement durable à l'échelle locale. Dans ce sens, la création des écovillages se veut une approche de réflexion impliquant l'ensemble des acteurs du développement aux fins de proposer un cadre conceptuel adapté au contexte du Burkina Faso. C'est donc dans cette vision que la Direction générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique conduit un tel exercice, au regard de ses attributions. Il implique des acteurs de l'administration publique, des ONG, des Organisations communautaires de base, du privé, des collectivités territoriales et d'autres partenaires stratégiques.

Au regard des objectifs visés dans les choix possibles dans la création des écovillages, la nécessité de leur création au Burkina Faso se justifie pour plusieurs raisons :

- optimiser la synergie des acquis des différentes interventions (état, projets, ONG, privé) dans les collectivités territoriales ;
- expérimenter/opérationnaliser le concept de développement durable à l'échelle locale, via le concept d'écovillage, au regard de son contenu.

## CONCLUSION

La mise en œuvre des deux expériences connaît une implication forte des ONG, du privé et des populations bénéficiaires elles-mêmes. Toutes choses qui permet une meilleure appropriation des techniques, technologies et pratiques et rassure quant à la réussite de la transition vers une économie verte intégrant l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique.